



3 juin 2024  
Réponse au  
Collectif « Reconstruire »

## POUR UNE INDUSTRIE VERTE ET VIVANTE

**Nous voulons** une Europe qui aligne sa politique industrielle et commerciale avec son ambition de prospérité sociale et environnementale. La pandémie de covid, suivie de la guerre en Ukraine, sur fond de guerre économique États-Unis/Chine, a mis en exergue les dépendances extérieures de l'Union : des principes actifs pour l'industrie pharmaceutique, aux semi-conducteurs en passant par les métaux critiques nécessaires au déploiement des énergies renouvelables.

Nous devons ainsi bâtir une autonomie industrielle centrée sur la réponse aux besoins fondamentaux, notamment énergétiques, et mettre fin aux accords de libre-échange. Passons à une coopération juste avec le monde.

### LES COMBATS À MENER LORS DE LA PROCHAINE MANDATURE

## RELOCALISER ET RÉINDUSTRIALISER L'EUROPE DANS LES SECTEURS DE LA TRANSITION

La détonation de la loi américaine de réduction de l'inflation (IRA) en Europe a eu le mérite de mettre en exergue les défaillances européennes en matière de cohérence des politiques macroéconomiques et industrielles.

**Une véritable politique industrielle commune résolument orientée vers la décarbonation, la sobriété des ressources et la relocalisation des productions**, en particulier des intrants des activités industrielles, ne peut se penser dans un cadre de strict concurrence et d'austérité. C'est toute la chaîne de production de nos objets de la transition énergétique qui sont concernés : panneaux solaires, batteries électriques, turbines d'éoliennes...

**Or, la politique industrielle et d'autonomie stratégique de l'Union européenne n'est pas à la hauteur des ambitions affichées par l'Union européenne dans le cadre du Pacte Vert (Green Deal).** Au-delà du carbone, les enjeux environnementaux de l'industrie sont vastes : consommation d'eau de nombreuses productions (verre, papier/carton, métallurgie) qui sont mises à l'épreuve face aux sécheresses, pollutions des sols, santé environnementale des travailleuses et travailleurs dans l'industrie (risque d'intoxication) ...

**Nous devons donc harmoniser les objectifs climatiques, environnementaux et industriels, dans le cadre d'une nouvelle économie écologique. Une telle politique industrielle européenne, capable de recréer un socle productif commun, cohérent avec les limites planétaires, doit être l'assise du projet européen de sobriété des ressources.**

La question de l'autonomie stratégique de l'Union en matière d'accès aux métaux critiques pour les besoins de la transition écologique et des technologies numériques ne doit pas devenir un nouvel extractivisme "vert". Nous réfutons la logique du Règlement sur les Matériaux Critiques qui impose des objectifs d'extractions décorrélés des ressources disponibles, de la préservation des zones naturelles protégées et de l'environnement des populations qui y vivent et en vivent. **Notre vision de l'autonomie est indissociable d'une réduction significative de notre consommation matérielle, d'une logique d'écoconception, de durabilité, de réparabilité des produits, d'infrastructures faites pour durer et d'efforts d'innovation en matière de réutilisation et de recyclage des métaux déjà extraits.**

### NOS MESURES



3 juin 2024  
Réponse au  
Collectif « Reconstruire »

### Un plan européen de relocalisation de l'économie et de l'industrie vertes :

- **Planification industrielle européenne territorialisée** s'appuyant sur une coordination des stratégies nationales de réindustrialisation avec des stratégies de reconstitution de filières adaptées aux besoins et caractéristiques locales ;
- **Identification au niveau européen des secteurs stratégiques à relocaliser** où nous devons créer des filières industrielles de substitutions aux importations et de déploiement des circuits courts : réseaux et intermodalité des transports, chaînes logistiques décarbonées, sécurité énergétique, processus de dépollution, recyclage du textile pour lutter contre l'empire de la fast-fashion et la pollution des textiles industriels ou encore santé... ;
- **Conditionnalité de toutes les aides et investissements publics** à la création d'emplois sur le territoire européen et accompagnement des mutations des emplois industriels
- **Créer un guichet européen unique pour les PME et ETI industrielles européennes**, avec des présences dans tous les États membres (Circularity Hubs) pour être accompagné avec la recherche de financement et la formation aux enjeux de circularité ;
- **Encourager la conclusion par les acteurs industriels de contrats d'achat d'énergie renouvelable de long-terme**, y compris d'électricité. Cela contribuera à stabiliser les prix des ressources énergétiques.

### Vers l'autonomie énergétique et en matières premières dans le respect des limites planétaires :

- **Créer une Autorité européenne dédiée au pilotage de l'empreinte matérielle de l'UE** : la transition énergétique va accroître la pression sur les métaux nécessaires à la transition énergétique. Nous devons donc planifier les usages prioritaires à travers un dialogue démocratique sur la maîtrise de la demande, la sobriété des ressources rares et non renouvelables ;
- Définir une stratégie européenne de déploiement d'une **économie circulaire industrialisée** permettant la construction de filière de collecte, de tri, de prétraitement et de transformation des minerais et matières premières (ex : pour les batteries) pour construire les conditions d'une autonomie durable par la réutilisation/la refabrication en s'appuyant sur des objectifs européens de recyclage à chacun des matériaux (et non pas en pourcentage du produit final). La circularité doit aussi être encouragée à travers l'interdiction de l'exportation de matières usagées hors d'UE (comme le textile) ;
- **Soutenir la circularité des matériaux** avec une réglementation européenne plus volontariste en matière de transparence sur la réparabilité des objets (lutte contre l'obsolescence prématurée), contraintes sur la disponibilité des pièces de rechange et la priorité à la réparation dans le cadre des garanties légales et le soutien aux marchés de l'occasion ;
- Investir dans un plan européen de **décarbonation des processus de production**, en commençant par la décarbonation de l'acier pour créer des alternatives au charbon métallurgique. Compte tenu du rôle essentiel de l'acier dans la transition énergétique (production des éoliennes et des véhicules électriques) et de la nécessaire sortie complète du charbon (thermique et métallurgique), les financements européens doivent cibler en priorité la transition vers des modes de production d'acier ne recourant pas aux énergies fossiles ;

**Soutien à la recherche européenne sur les procédés industriels** à haute efficacité énergétique et matérielle dans le cadre du programme Horizon Europe.

**Finaliser la création du passeport numérisé** des produits informant les consommateurs sur les conditions de production et l'empreinte carbone, matière et sociale des produits.



3 juin 2024  
Réponse au  
Collectif « Reconstruire »

## UN PROTECTIONNISME VERT

Les accords de libre-échange menés par l'Union européenne sont tout simplement incompatibles avec les engagements déjà pris par les 27 dans le cadre du Pacte vert européen, plus encore avec notre volonté de remettre l'économie dans le lit des 9 limites planétaires. **Le logiciel de ces accords, comme nous avons pu le voir avec le TAFTA ou encore le CETA, reste le dumping aux exigences sociales et environnementales, réduisant de facto tous les efforts européens pour façonner une économie au service des besoins et une écologie industrielle.** Or, l'Europe a bien plus à partager avec le monde que l'exportation de voitures thermiques et de pesticides : passons au juste échange, sur des principes de solidarité, d'égalité, de coopération, de soutenabilité et de démocratie.

### NOS MESURES

- **Acter la fin des accords de libre-échange** pour une coopération internationale fondée sur la transition juste et le commerce au plus près des besoins dans une logique de sobriété.
- **Introduire une directive cadre sur les mesures-miroirs afin d'aligner la politique commerciale européenne sur les engagements écologiques.** Engager une réflexion systématique sur la pertinence et l'utilité d'une section dédiée au traitement des biens et services importés pour chaque grand texte européen de mise en oeuvre du Green Deal (dans les études d'impacts, les consultations et l'élaboration des propositions législatives).
- **Introduire des clauses miroirs** dans tous les accords commerciaux afin d'aligner les exigences sociales et environnementales des produits importés avec celles pratiquées en Europe en matière de durabilité, d'environnement, de santé, de gouvernance ou de bien-être animal. Prévoir des sanctions dans les accords en cas de non-respect de ces exigences.
- **Interdire la production pour l'exportation de pesticides interdits**, substances dangereuses et déchets toxiques dont l'usage est interdit dans l'UE en raison de leur dangerosité pour la santé ou les écosystèmes.
- **Étendre la taxe carbone aux frontières**, l'élargir aux produits manufacturés, aux services qui induisent des fuites de carbone et aux produits toxiques, y inclure des éléments relatifs aux salaires et conditions de travail.
- **Mettre en place un mécanisme d'ajustement équitable aux frontières** (EU Fair Border Tax) : cette taxe obligerait les entreprises qui importent des produits dans l'UE à payer une taxe pour tout travailleur ou travailleuse de leur chaîne d'approvisionnement mondiale qui reçoit un salaire inférieur au seuil de pauvreté.
- **Mettre fin aux prêts conditionnés à des engagements commerciaux** (exportations et importations) pour les pays des Suds et intégrer la dette climatique des pays européens dans la politique d'aide au développement de l'UE (cf. 8.3 - Renforcer notre solidarité avec les populations des Suds).

Pour Marie TOUSSAINT, [Anna MAILLARD, candidate Franc-comtoise](#)

Retrouvez l'intégralité de notre programme : <https://ecologie2024.eu/manifesto>